

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON



Direction régionale
des affaires culturelles
Languedoc-
Roussillon

ARRETE n° 99 0572

portant inscription sur l'inventaire supplémentaire
des monuments historiques de l'église Saint-
François de la Pierre-Rouge, de l'Enclos Saint-
François à **MONTPELLIER** (Hérault)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du mérite

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques notamment l'article 2,
modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943 et
30 décembre 1966 et les décrets modifiés du 18 mars 1924 et n° 61.428 du 18 avril
1961,

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de
région,

VU le décret N° 84.1006 du 15 novembre 1984 relatif au classement parmi les
monuments historiques et à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments
historiques,

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des Préfets de région
une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique,

La commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la
Région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 01 avril 1999,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que de l'église Saint-François de la Pierre-Rouge, de l'Enclos Saint-François
à **MONTPELLIER** (Hérault) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en
rendre désirable la préservation en raison de la qualité exceptionnelle et de
l'homogénéité de son architecture et de son décor néogothiques, notamment de son
ensemble de vitraux ; il s'agit du dernier exemple et du plus accompli, de ce type dans
la région,

Considérant la nécessité de donner une mesure de protection préalable à la poursuite de la
procédure de classement proposée par la COREPHAE.

ARRETE

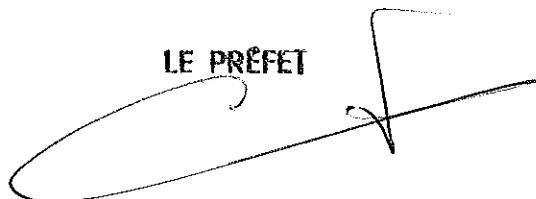
Article 1er : Est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en totalité, l'église Saint-François de la Pierre-Rouge, de l'Enclos Saint-François à **MONTPELLIER** (Hérault), figurant au cadastre, section CD, sous le n°331, d'une contenance de 3ha 06a et 00 ca, appartenant à la Société Anonyme de l'ENCLOS SAINT-FRANCOIS. Celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au ministre chargé de la culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

à MONTPELLIER, le **28 JUL. 1999**

LE PRÉFET



Daniel CONSTANTIN

Département :
HERAULT

Commune :
MONTPELLIER

Section : CD
Feuille : 000 CD 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/06/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
MONTPELLIER
Centre administratif CHAPTAL 34953
34953 MONTPELLIER Cedex 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

